Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 17 (1866)

Heft: 7

Artikel: Statistique forestière du royaume de Wurtemberg

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-784002

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Statistique forestière du royaume de Wurtemberg.

Extrait de la Revue mensuelle des forêts et de la chasse, juillet 1866, page 258.

Le royaume de Wurtemberg comprend une surface totale de 354 milles carrés. Les forêts couvrent 1,880,000 arpents dont chacun équivaut à 0,315 hectare; l'état en possède 600,000 arpents, soit 189,000 hectares. Les forêts occupent le 30,38 % de la superficie totale et les forêts de l'état représentent 31,53 % de l'aire forestière. Le royaume compte 1,800,000 habitants, ce qui fait pour chaque habitant un peu plus d'un arpent de forêt. Dans les forêts de l'état, 25,000 arpents sont en taillis simples ou composés et 575,000 arpents en futaies, dont 380,000 arpents sont peuplés de résineux purs ou mélangés, et 195,000 de bois feuillus.

Le produit net des forêts de l'état a été évalué pour la période de 1861/64 à 3,121,518 fl. par an ; dans la période précedente de 1864/67 il s'est élevé à 3,423,993 fl., quoique l'on n'eût prévisé dans le budget qu'une somme de 2,411,300 fl.

Les recettes brutes pour les forêts ont été évaluées pour les exercices de 1864/67 à 5,110,666 fl. par an et les dépenses à 1,993,885 fl.; les dépenses comportent donc le 39 % des recettes. Le produit net de la chasse s'élève à 4,727 fl. et celui des pépinières à 10,000 fl.; les frais de l'administration forestière comportent 634,345 fl. soit le 31,8 % des dépenses totales.

Le produit matériel des forêts de l'état pendant les exercices de 1861/64 s'est élevé annuellement à 290,493 moules de 100' cubes de masse solide; sur cette quantité, il y a 26 % de bois de service, 7,299,236 fagots de 1' cube de masse solide et 29,959 moules de bois de souches. Pour les exercices de 1864/67 la direction des forêts a estimé le produit matériel exploitable à 293,592 moules, sur lesquels il doit y avoir 31,6 % de bois de service, 7,689,145 fagots et 35,026 moules de bois de souches, ce qui donne pour chaque arpent, sans le bois de souche, un produit de 0,617 moule. La valeur vérale du bois à exploiter a été estimée par la direction des forêts à 4,276,830 fl.; elle a été évaluée par la commission des finances à 4,850,000 fl. et définitivement fixée par les Chambres à 4,981,418 fl.

Pour ce qui concerne les traitements des employés, les inspecteurs

forestiers, au nombre de 26 pour tout le royaume, reçoivent de 1300 à 1700 fl., en moyenne 1564 fl. avec le logement, plus 700 fl. pour l'entretien de deux ou 450 fl. pour l'entretien d'un cheval de service et de 2 fl. 30 kr. à 4 fl. d'indemnité pour les journées de voyage. Les adjoints reçoivent 700 à 900 fl. et les forestiers de triage, au nombre de 161 pour tout le pays, de 900 à 1200 fl., soit en moyenne 1050 fl., plus le logement et 358 à 398 fl. pour l'entretien d'un cheval de service. Les gardes-chefs, au nombre de 64, reçoivent 450 à 600 fl., et les gardes-forestiers en moyenne 305 fl. de traitement annuel.

Dans notre avant-dernier numéro nous avons donné sur les changements apportés au personnel enseignant de l'académie de Tharand, quelques détails que nous avons à compléter et à rectifier.

Monsieur le conseiller forestier Judeich a été nommé directeur de l'académie avec le titre de conseiller supérieur des forêts. L'ancien professeur en second, Monsieur Roch, prend avec le titre d'inspecteur général des forêts la direction de l'institution forestière; sa place a été repourvue dans la personne de M. l'inspecteur forestier Greiffenhahn.

ZURICH. — Les amas de neige tombée le 9 mars ont causé dans nos forêts quelques dégâts assez sensibles. Ce sont les forêts de la région inférieure et particulièrement les peuplements de pins sylvestres qui ont le plus souffert. On n'a cependant pas à constater la formation de grands vides, aussi peut-on espérer que les traces de ce dommage ne seront plus bien sensibles au bout de quelques années. Dans les taillis composés beaucoup de jeunes baliveaux ont été écrasés, et dans quelques endroits les vieux chênes ont perdu beaucoup de branches.

La température humide du printemps a été favorable à la réussite des cultures, aussi les plantations sont-elles partout fort belles, en revanche, les semis n'ont que médiocrement réussi. Il en est de même dans les pépinières; les plates-bandes de plants repiqués ont la plus belle apparence; celles de semis au contraire laissent beaucoup à désirer.

Les gelées tardives qui se sont répétées tous les matins depuis le 17 au 24 mai sous l'influence d'une bise froide n'ont pas laissé de causer de grands dommages. Dans la région inférieure, les vignes sont gelées, et dans les forêts, les jeunes recrûs présentent un aspect peu rassurant. Ce sont les jeunes sapins blancs qui ont le plus souffert; les nouvelles pousses des sapins rouges ont été en général épargnées. — Le feuillage et les nouvelles pousses des jeunes hêtres ont été par places entièrement détruits. Le dommage est assez général; on peut le constater depuis les expositions les plus basses jusqu'à une altitude de 4000′, dans les jeunes rejets des taillis composés abrités par un épais balivage, aussi bien que dans les cultures à découvert. On peut dire en général que le dommage ne sera sensible que pendant cette année, mais par places il en restera encore assez longtemps des traces.

On est prié d'adresser à M. El. LANDOLT, professeur à Zurich, les envois qui concernent la rédaction; les réclamations relatives à l'expédition du journal doivent être faites à M. E. SCHULER, à Bienne.